



**Le 5 décembre 2019 toutes et tous en  
grève et en manifestation !  
Non au projet Macron-Delevoye de  
retraite par points !  
Des moyens pour le service public !**

Le 5 décembre 2019, nos organisations syndicales appellent les agent-es du ministère du travail à faire grève et à rejoindre les manifestations interprofessionnelle pour obtenir le retrait du projet du gouvernement de retraites par points.

Nous appelons à faire de cette journée, lancée à partir d'un appel des syndicats de la RATP à une grève illimitée après la grève très réussie du 13 septembre 2019, le début d'un mouvement long et durable d'opposition à ce projet et à la politique d'austérité et de casse du service public que nous subissons depuis des années.

**Retraites à points : le hold-up !**

Delevoye et les autres membres du gouvernement tentent de faire croire que leur réforme vise à une plus grande « équité », que les retraites et les pensions ne baisseront pas. C'est mensonger ! En effet, leur projet prévoit que les dépenses consacrées aux retraites ne pourront pas excéder leur montant actuel – 14% du PIB – alors que le nombre de retraités va augmenter. Autrement dit le même gâteau devra être partagé entre un plus grand nombre de personnes, et mécaniquement les retraites et les pensions vont chuter. Il s'agit ni plus ni moins que d'un vol de nos cotisations, de notre salaire socialisé. Ce seuil des 14% est une décision totalement arbitraire, qui vise à garantir au patronat que ses cotisations n'augmenteront pas. Pourquoi des millions d'anciens travailleur-euses seraient condamnées à se partager une portion congrue des richesses, alors que plus de 100 milliards d'euros ont été donnés sans contrepartie ni contrôle aux entreprises dans le cadre du CICE, comme les 548 milliards sous forme d'exonération de cotisations depuis 20 ans ?

Le détail des mesures projetées par le gouvernement confirme le hold-up : la retraite à points signifierait le calcul de la pension sur l'ensemble de la carrière plutôt que sur les six derniers mois (pour les fonctionnaires, les 25 meilleures années pour les salariés du privé). Et ce n'est pas la prise en compte des primes, par ailleurs limitée, qui compensera le manque à gagner. Les femmes contraintes au temps partiel, les salarié-e-s ayant des soucis de santé, les précaires, seraient les plus pénalisés-e-s. Les régimes dits « spéciaux » dont bénéficient les

salariés aux métiers les plus pénibles, souvent en contrepartie de cotisations supérieures, seraient purement et simplement supprimés.

Les salarié-e-s du public comme du privé seraient donc placé-e-s devant des pseudo-choix : travailler encore plus longtemps alors que les conditions de travail se dégradent sans cesse, souscrire à une complémentaire privée alors que les salaires sont bloqués, ou partir avec une retraite de misère alors que le coût de la vie augmente...

Cerise sur le gâteau : les cotisations, soi-disant équitables et connues dès le départ, ne garantiront pas un montant de pension. En effet, la valeur du point pourrait être modifiée unilatéralement en cours de route, et le gouvernement disposerait ainsi d'un mécanisme pour opérer de nouvelles baisses quand il le souhaite.

Enfin, le gouvernement en s'appuyant sur le dernier rapport du COR annonce déjà en préalable à cette réforme que les français devront travailler plus longtemps !

### **OTE, missions : le bulldozer**

D'une main le gouvernement tente de nous faire les poches, de l'autre il poursuit la destruction des services publics pour mieux financer les baisses d'impôts et de cotisations qu'il accorde avec largesse au patronat.

Au sein de notre ministère, la pénurie s'aggrave encore : la baisse de 2,6% des effectifs par an jusqu'en 2022 est confirmée (-226 ETP en 2020, contre -233 ETP en 2019), tandis que les postes ouverts aux concours ne sont mêmes plus pourvus en totalité.

C'est dans ce contexte déjà délétère que se met en place tambour battant une nouvelle restructuration, dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'Etat (OTE) – qui se traduira par la suppression des unités départementales du ministère du travail, leur intégration dans une direction départementale interministérielle (DDI), la préfectoralisation de nombreuses missions (services supports, MOE...). Chaque préfet interprétera la loi selon son humeur et nos services devront appliquer. Le tout accompagné de nouvelles suppressions d'emplois et de mobilités plus ou moins contraintes qui seraient facilitées par les dispositions de la loi fonction publique adoptée cet été. Comme cela a été confirmé aux syndicats dernièrement, les agent·es n'auront pas vraiment le choix : le « volontariat » et le « droit au retour » s'exerceront seulement s'il existe des postes vacants et ce sont les chef·fes qui décideront.

Comme si cela ne suffisait pas, le président de la République et la ministre du travail mènent publiquement une campagne idéologique féroce contre nos missions, que nous essayons d'exercer tant bien que mal : l'un en expliquant devant des chef·fes d'entreprise qu'ils peuvent dire aux agent·es de l'inspection du travail qui viennent leur « mettre la douille » qu'ils ont vu le Président et que ce sera « corrigé » ; l'autre en désavouant à la radio les inspecteurs·trices du travail qui contrôlent la SNCF et en déclarant que nos lettres n'ont aucune valeur ! Le DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes les prend au pied de la lettre puisqu'il vient de décréter la suspension des activités de l'inspection du travail tant que les objectifs chiffrés en matière de PSI ne seront pas atteints (seule la mobilisation a permis de le faire reculer sur ce point)...

## **La mobilisation a déjà commencé, le gouvernement louvoie, faisons le battre en retraite !**

Macron attaque tous azimuts, mais sa politique n'est soutenue que par une minorité de la population. Déjà des mobilisations ont lieu contre ses projets dans plusieurs secteurs (finances publiques contre les fermetures de trésorerie, santé, services d'urgence...). Selon un récent sondage une majorité rejette la réforme des retraites.

Salarié-es des transports, urgentistes, agent-e-s du ministère des finances, du ministère du travail, travailleurs/euses du privé, toutes et tous ensemble nous pouvons les arrêter !

Rassemblons-nous autour de nos revendications :

- le retrait du projet de réforme des retraites, le maintien de tous les régimes existants et leur amélioration pour un départ à taux plein, avec 100% du meilleur salaire, à 60 ans et 55 ans pour les métiers pénibles, sans pénalisation des interruptions de carrière et des temps partiels contraints ;
- la suppression des exonérations de cotisations sociales et notamment du CICE pour financer les retraites et les pensions – de l'argent il y en a !
- pour un service public du travail et de l'emploi, le maintien de nos services déconcentrés de proximité avec toutes leurs missions et leurs agent-e-s sans mobilité forcée ;
- l'arrêt des suppressions d'effectifs, un plan massif de recrutement pour pourvoir immédiatement les postes vacants ;
- le dégel du point d'indice et la revalorisation des pensions.

Nous appelons les agent-es à se réunir en assemblée générale pour discuter des moyens afin de réussir cette journée de mobilisation et l'inscrire dans la durée au-delà du 5 décembre.